



HASSAN NASRALLAH TOMBE EN MARTYR

LE HEZBOLLAH ET LA RÉSISTANCE PERDENT LEUR LEADER HISTORIQUE

Page 16

ACCIDENTS DE LA ROUTE
EN ZONES URBAINES

13 MORTS
ET 457 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5109 | Dimanche 29 septembre 2024 • Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LE GNL ALGÉRIEN A LE VENT
EN POUPE

L'ALGÉRIE BIEN
PLACÉE SUR
LE MARCHÉ
INTERNATIONAL

Page 5

AHMED ATTAF : FACE AUX DANGEREUX DÉVELOPPEMENTS À GHAZA
ET DANS LA RÉGION

« LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS »

Page 3



RÉINSTITUTION DES VISAS POUR LES MAROCAINS

ECHEC AUX COMLOTS DU MAKHZEN

Page 3



SITUATION SANITAIRE DANS LE SUD

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RASSURE !

Page 4

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

La présidente de l'Assemblée nationale de Slovénie en visite en Algérie

La présidente de l'Assemblée nationale de Slovénie, Mme Urska Klakocar Zupancic, effectuera une visite officielle en Algérie, du 27 au 30 septembre, à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, indique jeudi un communiqué de l'institution parlementaire.

Lors de sa visite, Mme Zupancic aura «des entretiens avec les présidents des deux chambres du Parlement ainsi qu'avec nombre de hauts responsables de l'Etat», en vue d'«examiner les moyens de consolider les relations entre les deux pays», précise le communiqué. «Mme Urska Klakocar Zupancic, présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, est arrivée dans la

nuît du vendredi 27 septembre 2024 à l'aéroport international Houari Boumediene dans le cadre d'une visite officielle de trois jours en Algérie», lit-on dans le communiqué.

A son arrivée à l'aéroport, Mme Urska Klakocar Zupancic a été accueillie par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, qui «lui avait adressé une invitation officielle dans le cadre du renforcement des relations privilégiées entre les deux instances législatives».

M. Boughali était accompagné de M. Monder Bouden, vice-président de l'APN, M. Mohamed Khouane, président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, et Mme Maria Amraoui, présidente du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Slovénie.

Cette visite, précise le communiqué, «sera l'occasion de renforcer les relations excellentes entre les deux pays et une opportunité pour examiner les mécanismes de promotion de la coopération commune dans divers domaines, afin de la hisser au niveau des relations bilatérales solides». «Elle permettra également à Mme Urska Klakocar Zupancic et à la délégation qui l'accompagne, de découvrir certains sites archéologiques, historiques et culturels dont regorge notre pays», selon la même source.

Lors de son séjour en Algérie, Mme Zupancic aura des entretiens avec les présidents des deux chambres du Parlement, ainsi que de nombreuses rencontres avec de hauts responsables de l'Etat. M. Boughali reçoit la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a reçu, samedi la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Mme Urska Klakocar Zupancic, qui effectue une visite officielle en Algérie, inique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

M. Boughali a évoqué, lors de cette rencontre, les relations bilatérales entre l'Algérie et la Slovénie, «datant de la révolution de libération avec l'ex-Yougoslavie», a précisé la même source soulignant que cette visite intervenait à un moment où la coopération bilatérale entre les deux pays «connait un nouveau départ».

Il a également fait observer que les relations entre les deux pays «ont été insuf-



flées suite à la visite du Premier ministre slovène en mai dernier en Algérie, qui a été couronnée par la signature de plusieurs accords de coopération». Le président de l'APN a également évoqué le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, notant que l'Algérie était «le premier fournisseur de gaz pour la Slovénie», ce qui témoigne, a-t-il dit, de «la profondeur des relations entre les deux pays».

Pour sa part, Mme Zupancic a saisi cette occasion pour féliciter le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, ajoutant que l'Algérie était «un partenaire important» pour la Slovénie. Elle a également mis en avant l'importance de la coopération bilatérale pour la «promotion des relations commerciales dans d'autres domaines que l'énergie».

Concernant les questions internationales,

les deux parties ont réitéré l'appel à «la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza» exhortant «la communauté internationale à assumer, impérativement, ses responsabilités afin de faire avancer le processus politique en vue d'une solution juste et définitive garantissant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain».

S'agissant de la question du Sahara occidental, les deux pays ont affirmé «leur soutien au processus politique conduit par les Nations Unies en vue d'aboutir à une solution juste, durable et définitive à même de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité».

RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Les félicitations se poursuivent

Le Président polonais, le Président indonésien et le chef de l'État guinéen félicitent le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection, le 7 septembre dernier, pour un second mandat.

Ainsi, «le président de la République de Pologne, M. Andrzej Duda, a félicité son homologue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection, lui souhaitant succès dans son nouveau mandat présidentiel». À cette occasion, le Président polonais s'est dit disposé à œuvrer, avec le président de la République, au «développement des relations de coopération entre les deux pays, fondées sur le respect mutuel, au mieux des intérêts des deux peuples», saluant «le rôle central et de premier plan que joue l'Algérie». Pour sa part, «le président de la République d'Indonésie, M. Joko Widodo, a adressé un message de félicitations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat présidentiel».

Le Président indonésien a affirmé, à Monsieur le Président, que son leadership et son expérience lui ont valu la confiance placée en lui, pour mener l'Algérie vers un avenir radieux et prospère», ajoutant que «l'Algérie est pour l'Indonésie un partenaire important et précieux en Afrique, et que les relations entre les deux pays reposent sur le respect mutuel et la coopération visant à renforcer le bien-être des deux peuples et à contribuer à la paix et à la stabilité régionales».

De son côté, «le chef de l'État guinéen a exprimé, au nom du peuple et du gouvernement guinéens, ses vives félicitations au président de la République, ainsi que l'espoir d'œuvrer de concert au renforcement des relations bilatérales et à l'élargissement de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, au mieux des intérêts des peuples algérien et guinéen».

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Réunion ministérielle, à la demande de l'Algérie, sur la situation au Moyen-Orient

Une réunion ministérielle du Conseil de sécurité de l'ONU pour discuter de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, s'est tenue, vendredi à New York, à la demande de l'Algérie.

Cette réunion intervient dans une conjoncture marquée par une escalade dangereuse dans la région du Moyen-Orient, en raison de la poursuite du génocide à Gaza et de son extension en Cisjordanie, ainsi qu'au Liban qui subit une agression sioniste brutale.

La réunion a connu une participation de haut niveau, notamment de la Slovénie, qui préside le Conseil de sécurité ce mois-ci au niveau ministériel. La Russie, la Chine, Guyana, le Royaume-Uni, le

Mozambique et l'Algérie ont également participé au niveau des ministres des Affaires étrangères. Hors du Conseil, ont participé à cette réunion le Premier ministre palestinien ainsi que les ministres des Affaires étrangères de la Jordanie, de l'Égypte, de la Turquie, de l'Iran, de la Syrie, du Liban, de la Norvège et de l'Arabie saoudite. Le Secrétaire général de l'ONU et l'Envoyé spécial pour la politique étrangère de l'Union européenne (UE) ont aussi pris part aux travaux de cette réunion.

A cette occasion, les intervenants ont souligné la nécessité de mettre un terme à l'escalade dans la région, qui risque de plonger le Moyen-Orient dans une guerre

totale, au moment où l'occupant sioniste fait fi des résolutions du Conseil de sécurité et refuse toute tentative pour parvenir à un cessez-le-feu à Gaza. Les interventions se sont focalisées sur l'impératif de respecter le droit international humanitaire, outre la nécessité de demander des comptes à l'occupant sioniste sur les violations systématiques qui menacent de déstabiliser l'ordre international.

Les participants à la réunion ont rappelé l'importance d'œuvrer sérieusement à trouver une solution durable et juste à la question palestinienne, à même d'aboutir à l'établissement d'un Etat palestinien, étant la seule voie pour garantir la paix et la sécurité au Moyen-Orient.

AHMED ATTAF

Le Conseil de sécurité doit assumer la responsabilité qui lui incombe face aux dangereux développements à Ghaza et dans la région

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a affirmé, vendredi soir à New York, que les dangereux développements à Ghaza et l'escalade entraînée par l'entité sioniste dans la région ne laissaient aucune place à l'atemoiement ou à l'inaction du Conseil de sécurité, qui doit assumer la responsabilité juridique, politique, morale et humanitaire qui lui incombe.

M. Attaf intervenait lors de la Réunion de haut niveau du Conseil de sécurité sur «*La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne*», à laquelle a appelé l'Algérie pour mettre en lumière à nouveau la responsabilité qui incombe à l'organe onusien face au génocide que subit Ghaza depuis près d'un an et à la dangereuse escalade entraînée actuellement par l'entité sioniste au Moyen-Orient. Les dangereux développements en cours ne laissent aucune place à l'atemoiement ou à l'inaction du Conseil de sécurité, qui doit assumer «*la responsabilité juridique, politique, morale et humanitaire qui lui incombe face à l'horreur des crimes israéliens à l'encontre des Palestiniens et des autres peuples et pays de la région*», a souligné le ministre. Aucun manquement à cette responsabilité ne saurait être justifié. C'est une responsabilité imprescriptible qui ne peut aucunement être éludée, a-t-il insisté, évoquant «*l'incapacité de cette instance centrale à trouver les moyens de rendre justice au peuple palestinien et de faire valoir ses droits*».



En effet, le Conseil de sécurité s'est réuni des dizaines de fois depuis le début de l'agression commise par l'occupation sioniste à Ghaza, n'aboutissant qu'à l'adoption de deux résolutions réclamant un cessez-le-feu, a-t-il fait observer. «*Deux résolutions auxquelles, a-t-il dit, l'occupation de peuplement israélienne n'a prêté aucune attention () continuant à se livrer à ses crimes odieux, ses violations flagrantes et ses pratiques inhumaines, sans aucune dissuasion ni condamnation explicite, ni le moindre reproche de la part de notre Conseil*». «*Alors que nous suivions les développements de la guerre génocidaire dans le cadre limité de la bande de Ghaza, nous ne savons plus vers où porter notre attention aujourd'hui, avec l'extension de cette guerre à la Cisjordanie et l'escalade israélienne dans toute la région : Yémen, Syrie, Iran et maintenant le Liban, où les crimes de l'occupation ont franchi de nouveaux seuils*», a poursuivi M. Attaf. Passant en revue les expériences du Conseil de sécurité qui, par le passé, «*a*

fait montre de fermeté lorsque ces résolutions contraignantes n'ont pas été respectées», ce qui n'est pas le cas avec l'entité sioniste, le ministre s'est interrogé : «*Jusqu'à quand l'occupation de peuplement israélienne continuera-t-elle à bénéficier d'un traitement spécial d'impunité ?*». «*Le maintien d'une telle situation c'est parier sur le pire, encourager et ancrer l'hégémonie de l'occupant, consacrer l'état d'occupation et d'expansion par la force, et paver la voie au plan israélien qui, inévitablement, mènera les Palestiniens et tous les pays de la région vers un destin dont on peut aisément prévoir les conséquences catastrophiques pour tous*», a prévenu le ministre des Affaires étrangères. C'est pourquoi, a-t-il dit, les Palestiniens, les Libanais et tous les pays et peuples de la région demandent au Conseil de sécurité d'agir pour mettre fin aux meurtres, aux exactions, à la destruction et à la dévastation, faire respecter les résolutions contraignantes qu'il a adoptées et prioriser les règles et normes du droit international, que

tout un chacun doit observer et respecter sur un pied d'égalité. M. Attaf a conclu son allocution en affirmant qu'en tentant obstinément de liquider la cause palestinienne, «*l'occupation israélienne ne fait que confirmer qu'il s'agit de la cause la plus juste dans le monde, accroître la détermination du peuple palestinien à recouvrer ses droits nationaux spoliés, et conforter la communauté internationale dans sa conviction quant à l'impératif établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien et comme condition sine qua non pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans tout le Moyen-Orient*».

RÉINSTITAURATION DES VISAS POUR LES MAROCAINS Echec aux complots du Makhzen

PAR KAMAL HAMED

Les soupçons qui pesaient sur les ressortissants marocains en visite en Algérie se sont finalement avérées exactes. En effet en réintroduisant les visas pour l'ensemble des ressortissants marocains, l'Algérie vient de confirmer que cretons citoyens marocains, pour des motifs apparents de tourisme s'adonnaient en vérité à des activités d'espionnage en Algérie. Des activités dangereuses qui servaient notamment l'entité sioniste de connivence étroite avec les autorités marocaines. A ce propos le communiqué ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale établie à l'étranger ne souffrait d'aucune équivoque. En justifiant cette décision, du reste souveraine, le ministère accuse le Maroc de servir de plateforme pour l'espionnage au profit de l'entité sioniste. Ainsi, des sionistes, munis de passeports marocains dument accordés par les autorités de ce pays, accédaient au territoire algérien et pouvaient ainsi espionner le pays. Alors qu'ils sont censés être des touristes, ils ne sont en vérité que des agents qui bénéfi-

cient d'une couverture idéale que leur a offerte le makhzen. Profitant du régime d'exemption des visas, «*malheureusement, le Royaume du Maroc s'est livré à diverses actions attentatoires à la stabilité de l'Algérie et à sa sécurité nationale, avec l'organisation à grande échelle de réseaux de crime organisé, de trafic de drogue et d'êtres humains, de contrebande, d'immigration clandestine et d'actes d'espionnage, ainsi que le déploiement d'agents de renseignements sionistes, détenteurs de passeports marocains, pour accéder librement au territoire national*», révèle le ministère des Affaires étrangères dans son communiqué. Lors de la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, l'Algérie, soucieuse de la libre circulation des personnes, n'a pas jugé utile d'instaurer le visa pour les ressortissants marocains. C'est ce qui a été saisi par les marocains pour s'adonner à des activités anti-algériens en n'hésitant pas à permettre aussi à leurs nouveaux alliés et protecteurs, à savoir les sionistes de profiter de cette situation pour nuire à l'Algérie. Car depuis la normalisation du Maroc de ses relations diploma-

tiques avec l'entité sioniste, la consolidation de leurs liens est allé crescendo. Dans le cadre de qui est appelé les «*accords d'Abraham* » le Makhzen a établi des relations diplomatiques avec Israël au même titre que certains pays arabes, comme les Emirats arabes unis ou le Bahrein. Depuis un peu plus de trois ans maintenant le Maroc est devenue un allié de l'entité sioniste et complot ainsi ouvertement contre son voisin de l'est avec l'active collaboration des sionistes. Des accords économiques et même de défense sont conclus entre les deux nouveaux alliés. Il est évident que ces nouveaux alliés ne portent pas l'Algérie dans leur cœur et mènent une politique ouvertement hostile à son égard. Autant dire que le Maroc est devenu un serviteur zélé des visées sionistes dans la région du Maghreb. La décision algérienne de réinstaurer les visas pour les ressortissants marocains atteste de la volonté des autorités algériennes de contrer cette démarche hostile et de mettre ainsi fin aux visées dangereuses du Makhzen.

K. H.

SAHARA OCCIDENTAL Acheminement d'aides humanitaires vers les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf

Des aides humanitaires fournies par le Croissant-Rouge algérien (CRA), ont été acheminées, mercredi depuis la base aérienne de Boufarik de la première Région militaire, au profit des frères sahraouis dans les camps des réfugiés à Tindouf à la suite des récentes inondations, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «*Dans le cadre du renforcement des liens humanitaires et fraternels entre les peuples algérien et de la République arabe sahraouie démocratique, pays frère, 70 tonnes d'aides humanitaires composées de literies et de diverses denrées alimentaires, ont été acheminées, mercredi 25 septembre 2024, depuis la base aérienne de Boufarik de la première Région militaire*», précise la même source.

Ces aides humanitaires, fournies par le CRA, ont été transportées «*à bord de deux (2) aéronefs militaires relevant des forces aériennes algériennes vers l'aéroport de Tindouf, afin de les distribuer à nos frères sahraouis dans les camps de réfugiés dans la wilaya de Tindouf à la suite des récentes inondations*», conclut la même source.

SITUATION SANITAIRE DANS LE SUD

Le ministère de la Santé rassure !

L'apparition des cas de Diphtérie et du paludisme dans les wilayas d'In Guezzam, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar vient d'être confirmée par le ministère de la santé.

PAR IDIR AMMOUR

Et ce, après l'alerte donnée, il y a plusieurs jours, par des députés de ces régions, exhortant le premier responsable de la Santé à « intervenir en urgence » en « dépêchant des équipes médicales spécialisées » dans ces régions afin de « contenir l'épidémie » et « empêcher sa propagation » et les autres « contaminations épidémiologiques ».

BATNA

Belmehdi donne le coup d'envoi de la nouvelle année de formation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné jeudi le coup d'envoi de la nouvelle année de formation 2024-2025 du secteur de l'Institut national spécialisé des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses de la commune de Zana El Beida, dans la wilaya de Batna. La cérémonie d'ouverture a été transmise par visioconférence aux 15 établissements de formation relevant du secteur en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, du wali délégué de Barika, Saïd Boudehab, d'imams, d'étudiants, de cadres et employés du secteur.

Dans son allocution, M. Belmehdi a mis l'accent sur l'importance majeure de la formation pour élever le niveau des connaissances et des performances des étudiants de sorte à renforcer l'attachement au référent religieux national.

Le premier responsable du secteur a salué le travail assuré par les staffs pédagogiques des établissements de formation relevant du secteur composé de 200 encadreurs, évoquant les acquis obtenus par le secteur sous l'égide du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dont l'institution d'une journée nationale de l'imam en reconnaissance de son rôle dans la société par la diffusion d'un discours éthique et religieux modéré.

L'année de formation a été ouverte par un cours modèle sur « la notion de citoyenneté positive et sa nécessité » suivi de la distribution de prix et attestations aux étudiants majors de promotions formées par les différents instituts du secteur à l'échelle nationale.

Le ministre a procédé dans la ville de Batna après la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une résidence de l'imam pour les cancéreux à proximité du Centre anti-cancer pour un coût de 150 millions DA.

Il a préconisé sur site de réduire le délai de 18 mois fixé pour la réalisation de cette structure prévue sur 2.000 m2.

Le ministre a également reçu des explications sur le projet de requalification de la cour de la mosquée pôle « 1er Novembre 1954 » après l'inauguration d'une nouvelle mosquée au pôle urbain Hamla 3 dans la commune d'Oued Chaaba.

Les services concernés sont à pied d'œuvre depuis ladite alerte, pour rassurer la population sur la gestion rapide et efficace de la situation !

En effet, c'est « sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que le ministère de la Santé avait dépêché, jeudi, une mission d'experts à Tamanrasset et In Guezzam pour s'enquérir de la situation, selon un communiqué de la tutelle de la santé. Sur le plan logistique, « un avion chargé d'importantes quantités de médicaments, de sérums antidiphtériques et de matériel de protection ont été envoyés, vendredi, dans les wilayas de Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar », selon la même source. L'amélioration de la prise en charge des citoyens, qui s'opèrent actuellement en coopération avec plusieurs instances dont le ministère de la santé, est une concrétisation de l'un des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En effet, le citoyen est au cœur de l'intérêt du chef de l'Etat. Il « est l'alpha et l'oméga de la République ». En effet, il l'a réaffirmé à maintes reprises et avec force que la dignité du citoyen n'est pas un simple slogan, mais plutôt une politique concrète et une méthode de travail qui guident l'action de l'Etat dans la construction d'une Algérie meilleure.

Le Chef de l'Etat a également souligné l'importance du rapprochement des institutions vis-à-vis du citoyen. Selon lui, cette proximité n'est pas un simple discours creux, mais une réalité tangible qui se reflète dans les mesures et les réalisations concrètes sur le terrain. Une promesse qui s'est traduite sur les lieux, où



les pouvoirs publics sont sur tous les fronts. D'ailleurs, le ministère de la Santé tient à rassurer à ce titre que « tous les cas ont été pris en charge conformément aux protocoles de soins en vigueur, soulignant qu'« un suivi quotidien de la situation épidémique est assuré aux niveaux central et local », précise la même source. Le ministère prévoit aussi « une deuxième mission qui sera dépêchée, aujourd'hui dimanche, dotée de médicaments et de sérums contre la Diphtérie », affirme t-on, rappelant que « ces produits sont distribués tout le long de l'année, dans le cadre de l'approvisionnement des établissements de santé et que les quantités acheminées à travers ces missions ne sont que des quantités supplémentaires ». « Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi suit l'opération

en coordination avec les walis des wilayas concernées et les établissements de santé sur les lieux », relève la même source. A noter que l'Algérie a obtenu le certificat de l'Organisation mondiale de lutte contre le Paludisme, rappelle le ministère, soulignant que « les cas enregistrés sont des cas importés de pays touchés ». Selon le ministère de la santé.

I. A.

ONPPE

Clôture de la session de formation sur la protection et la promotion des droits de l'enfant

La session de formation sur « la protection et la promotion des droits de l'enfant », organisée par l'Organe national de la Protection et de la Promotion de l'Enfance (ONPPE), au profit d'étudiants universitaires de différentes spécialités, a été clôturée jeudi à Alger.

Présidant la cérémonie de clôture de cette session de formation, la Déléguée nationale à la Protection de l'Enfance, Meriem Cherfi, a fait savoir « que les préparatifs sont en cours pour le lancement d'un réseau de jeunes créateurs de contenu dans le domaine de l'enfance, regroupant les bénéficiaires de cette session de formation » pour « contribuer à faire connaître les droits de l'enfant ».

Et d'ajouter, que ce cycle de formation de trois (3) jours s'inscrit dans le cadre d'une série de sessions de formation organisées par l'ONPPE, notamment celle destinées aux acteurs du domaine de l'Enfance. Mme. Cherfi, a, par la même, mis en avant l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la protection et la promotion de l'enfance, rappelant les réalisations accomplies par l'Algérie en la matière, ainsi que les programmes nationaux en faveur de cette catégorie. De son côté, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), Mostéfa Khiati, a souligné l'importance de ce genre de formation qui vise à faire connaître les droits de l'enfant et de prendre connaissance des mécanismes et mesures prises en matière de protection de l'enfance.

A noter que, le programme de cette session de formation, a vu des interventions d'experts qui ont abordé plusieurs thèmes, dont « la protection et la promotion de l'enfance dans la législation algérienne », « la cellule dédiée aux signalements » et « les conventions internationales sur les droits de l'enfant ratifiées par l'Algérie ».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministre de l'Intérieur supervise le cours inaugural de la 55^e promotion de l'ENA

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a supervisé, samedi à l'Ecole nationale d'administration (ENA) Moulay Ahmed Medeghri (Alger), le cours inaugural de la 55e promotion de l'école, sur le thème « Le gestionnaire public entre les exigences du contexte actuel et les défis de la gestion par résultats ».

Dans son allocution à cette occasion, en présence du Médiateur de la République, M. Abdelmadjid Ammour, ainsi que de walis, de cadres et de responsables locaux, M. Merad a précisé que le cours inaugural « est consacré à un nouveau mode de gestion dans le cadre d'un programme prospectif de formation d'un système en adéquation avec les évolutions mondiales », relevant que « les nouveaux modes visent à surmonter les difficultés rencontrées et à améliorer la performance pour répondre aux ambitions des pouvoirs publics ».

« Une bonne performance pour les cadres de demain leur permettra de gagner la confiance des citoyens à travers la prise en charge de leurs préoccupations et la satisfaction de leurs besoins », a ajouté le ministre.

Pour sa part, le directeur général de l'Ecole, M. Abdelmalik Mezhouda, a indiqué que l'ENA avait « adapté ses programmes pour être en phase avec les enjeux actuels, notamment en matière d'amélioration de la gestion publique, d'efficacité des politiques publiques et de

transformation numérique, ainsi que le renforcement des programmes de coopération internationale et d'échange d'expériences ».

Le cours inaugural donné par le Pr. Omar Hemissi, diplômé de l'ENA et directeur général de l'Ecole supérieure de Banque (ESB), a porté sur « le management public moderne, comme domaine d'étude qui concilie les objectifs de performance et les exigences de l'orientation sociale de l'Etat, ainsi que le gestionnaire public, acteur clé, et la gestion par objectifs, comme approche moderne et processus méthodologique allant de la planification à l'évaluation ».

Il a également évoqué les « politiques publiques, le cadre juridique, et les instances et institutions de gouvernance, ainsi que les outils et mécanismes pour la mise en œuvre des programmes et projets », tout en se penchant sur « la mission de l'Etat qui repose sur l'établissement de règles et de normes, outre la gestion par résultats comme processus visant à réaliser un équilibre harmonieux ».

« Le gestionnaire est le représentant de l'Etat et responsable de l'exécution des programmes et projets tracés » avec la garantie des mécanismes et des ressources nécessaires, de même qu'il est « un centre de décision opérationnel et technique, représentant les organismes de gouvernance et responsable de la mise en œuvre des décisions », a expliqué M. Hemissi.

LE GNL ALGÉRIEN A LE VENT EN POUPE

L'Algérie bien placée sur le marché international

Le gaz algérien s'écoule à flot avec l'exportation de 700.000 tonnes en septembre dernier. Sonatrach enregistre avec satisfaction ce volume qui avoisine celui de l'année dernière à la même période à 800.000 tonnes. Le gaz algérien reste très demandé à l'international en raison de ses coûts et de sa qualité.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le groupe public Sonatrach a indiqué dans un communiqué que « 13 cargaisons de GNL ont été exportées en septembre 2024 ». Un indice qui conforte la position algérienne sur un marché diversifié allant de l'Europe jusqu'à l'Asie sans oublier les nouveaux clients en Afrique. Selon le cabinet international Global commodity Insight « les prix spot en méditerranée étant élevés, l'intérêt pour le GNL algérien est soutenu et qui a fait des offres intéressantes ». En effet, il faut noter que



L'Algérie reste le 2e pays en Afrique et 10e au monde grâce à son exportation gazière qui se situe actuellement à 50 milliards de m3 soit 2,5% du marché mondial. Une part non négligeable puisque Sonatrach arrive maintenant à sécuriser la demande en GNL dans des pays importants comme l'Espagne, l'Italie et la France qui se satisfait de 11% de sa demande de GNL sans compter les besoins futurs de ce pays qui misent sur le gaz algérien en raison de la proximité géographique et la qualité du produit. L'Algérie peut produire jusqu'à 150 milliards de m3 si tous les gisements sont exploités, selon Youcef Khanfar, le directeur des Ressources énergétique à Sonatrach qui précise que les prévisions pour cette année est d'arriver à 75 milliards de m3 avec une demande qui s'annonce exponentielle pour les importateurs européens et surtout avec l'arrivée de l'hiver. Sans oublier le nouveau contrat signé récemment avec la Grande-Bretagne en 2029 qui prévoit d'importantes livraisons à partir de cette date. Pour l'heure, l'Algérie dispose d'atouts qui se

résument dans sa politique tarifaire et son coût du fret qui sont moindres par rapport à d'autres exportateurs. Une source confirmée de la compagnie publique indique que « les frais du fret arrivent à couvrir ceux des quantités vendues via le gazoduc ». Cela permet d'entretenir des ventes au-delà des contrats signés à long terme. L'Algérie ambitionne également de fournir du gaz en Allemagne faisant suite à un partenariat énergétique signé en 2024. Sur le reste des pays, les acteurs gaziers estiment que la position algérienne en Afrique est déterminante puisque les coûts sont moins chers par rapport à d'autres fournisseurs. Pour l'Asie, des pays comme la Chine et la Corée du sud sont en pôle position puisque l'Algérie s'engage sur le marché spot (fourniture par méthaniers) qui reste le plus indiqué en termes de demandes pour les années à venir indépendamment du fait qu'il y ait les deux acteurs clé qui sont la Russie et l'Iran. A ce niveau, le rapprochement avec les pays du Brics va faciliter ce nouvel axe énergétique pour le futur.

F. A.

HYDROCARBURES

Le ministre nigérien du Pétrole en visite de travail en Algérie pour renforcer les relations de coopération

Le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, entame, samedi, une visite de travail en Algérie, dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment les hydrocarbures, a annoncé le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué. Cette visite, lors de laquelle M. Oumarou sera à la tête d'une importante délégation composée de responsables et de cadres du Premier ministère, du secteur nigérien des hydrocarbures et de la société nigérienne du pétrole, participe de « la volonté mutuelle d'ouvrir de nouvelles perspectives au développement des relations entre les deux pays », a précisé le communiqué. Ces relations « connaissent un développement constant et notable, grâce aux visites échangées par les hauts responsables des deux pays, en vue de mettre en œuvre les programmes de coopération en place et de finaliser les projets de développement conjoints, notamment le projet de recherche et d'exploration de Sonatrach et le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) », a ajouté la même source. Cette visite fait suite à celle effectuée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, en République du Niger les 6 et 7 août 2024. Le programme de la visite du ministre nigérien du Pétrole en Algérie prévoit « plusieurs rencontres, notamment avec le ministre de l'Energie et des Mines et des responsables, ainsi que la visite de certaines installations énergétiques et d'instituts de formation du secteur, afin d'explorer les moyens de diversifier et d'étendre la coopération entre les deux pays à d'autres domaines comme le raffinage et la pétrochimie, et de bénéficier de l'expertise algérienne dans ces domaines ».

ENERGIE

Arkab et la présidente de l'Assemblée nationale de Slovénie examinent le renforcement de la coopération

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, samedi à Alger, une délégation parlementaire de la République de Slovénie conduite par la présidente de l'Assemblée nationale slovène, Urska Klakocar Zupancic, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République de Slovénie en Algérie, du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden et des cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue les "excellentes" relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'Energie et des Mines ainsi que les perspectives de leur renforcement, précise la même source. A cette occasion, M. Arkab et Mme Klakocar Zupancic ont mis en avant « la dynamique marquant la coopération entre les entreprises du secteur, à l'instar de celles établies entre le groupe Sonatrach et la société slovène (Geoplin) dans le domaine de la commercialisation du gaz naturel, notamment après la signature d'un accord, mai dernier, dans le cadre du contrat achat et vente du gaz naturel », ajoute le communiqué. Dans ce sillage, les deux parties ont mis en exergue les opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux

pays dans le secteur énergétique, notamment dans le domaine des hydrocarbures et le renforcement des relations commerciales dans le domaine du gaz naturel. Elles ont également évoqué d'autres aspects de coopération liés à l'échange d'expériences, à l'investissement et au partenariat dans le secteur des mines, notamment la recherche géologique, l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources minérales en Algérie, à la faveur de la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie qui prévoit plusieurs facilitations et avantages aux opérateurs étrangers. Les deux parties ont, en outre, abordé « d'autres domaines de coopération, particulièrement le développement des énergies nouvelles et renouvelables à l'instar de l'hydrogène vert et le projet +SouthH2 Corridor+, le dessalement de l'eau de mer, le développement des réseaux électriques intelligents et la coopération en matière de développement des applications nucléaires dans le domaine médical ». S'exprimant à cette occasion, la responsable slovène s'est dite « satisfaite de la qualité des relations historiques privilégiées entre les deux pays, réitérant l'engagement de la partie slovène à renforcer les relations de coopération bilatérale et à les élargir à d'autres domaines d'intérêt commun tels que l'énergie et les mines », a ajouté la même source.

AGRICULTURE

M. Cherfa prend part en Italie aux travaux de la réunion des ministres de l'Agriculture du G7 et de leurs homologues des pays africains

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a pris part, vendredi, aux côtés des ministres de 11 pays africains, aux travaux de la réunion des ministres de l'Agriculture du G7, qui se tient à Syracuse (Italie), dans le cadre de la 2e journée du Forum agricole du G7, a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'ouverture de la réunion des ministres de l'Agriculture du G7 (Italie, Canada, Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, Allemagne et France), a été présidée par le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts d'Italie, Francesco Lollobrigida, précise la même source.

Les travaux de la 2e journée de ce Forum auquel participe près de 400 participants, dont des organisations et des instances internationales et régionales, se déroulent sous forme de sessions thématiques, la première étant consacrée au débat du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), adopté par l'Union africaine (UA) en 2014 visant à opérer une transformation agricole sur le continent.

Lors de cette session, les participants aborderont les nouveaux défis auxquels fait face le continent, et proposeront les solutions appropriées.

La 2e session sera consacrée au thème de l'investissement agricole en Afrique, en vue de mettre en lumière les principaux mécanismes de soutien au développement agricole sur le continent, la valorisation des potentialités existantes et le renforcement de la coopération entre les membres du G7 et les pays africains.

La 3e session de la réunion se penchera sur « les perspectives de la coopération entre les deux parties, l'échange des expériences et les projets d'investissement, en vue de rendre la coopération internationale pour le développement du secteur agricole et ses usages plus efficace et de déterminer les domaines où la coopération est indispensable pour la réalisation des objectifs du Plan 2030 de l'UA) et la Déclaration post-Malabo », précise le communiqué.

Il convient de rappeler que le Forum agricole du G7 tenu les 26 et 27 septembre en Italie, à l'initiative de la présidence italienne du G7 vise à renforcer la coopération entre les ministères de l'Agriculture des pays du G7 et ceux des pays africains.

Lors de la première journée des travaux du Forum, M. Cherfa a affirmé dans son allocution que l'Algérie avait adopté « une approche participative et multisectorielle pour renforcer la sécurité alimentaire et réaliser les Objectifs du développement durable dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations unies et de l'agenda 2063 de l'UA ». M. Cherfa a en outre relevé, à ce propos, que la stratégie de l'Algérie comprend le renforcement de sa sécurité alimentaire et la mise en œuvre du Plan national de développement des cultures stratégiques (PNDCS) qui a pour objectifs l'augmentation de la production et de la productivité des cultures telles que les céréales, les légumes secs, les oléagineux, les cultures sucrières, le lait, tout en réduisant les importations et en augmentant la contribution des exportations hors hydrocarbures.

La plateforme numérique de l'investisseur lancée



Comment utiliser la plateforme

ALGÉRIE POSTE

**De l'envoi d'argent et du courrier
aux services numériques les plus
sophistiqués**

La plateforme numérique de l’investisseur lancée

Le lancement officiel de la plateforme numérique pour les investisseurs, *invest.gov.dz*, a été annoncé, et ce dans 22 wilayas à travers le pays. Cette plateforme offre un accès sans précédent aux opportunités d’investissement dans le pays. En effet, la plateforme numérique de l’investisseur offre un accès centralisé à toutes les informations essentielles nécessaires pour mener à bien un projet d’investissement en Algérie.

La plateforme numérique met à disposition des investisseurs une gamme diversifiée de biens immobiliers industriels régulièrement mis à jour. Actuellement, 15 wilayas ont déjà mis en service la plateforme, offrant un total de 154 parcelles de terrains pour une superficie initiale estimée à 110 hectares. Cette disponibilité immédiate témoigne de l’engagement des autorités à faciliter les investissements et à dynamiser l’économie locale.

Quels sont les objectifs de la plateforme?
Le déploiement progressif de la plateforme numérique se poursuivra, avec l’objectif ambitieux d’étendre sa portée à 21 wilayas supplémentaires. Une fois achevée, la plateforme couvrira un total de 904 parcelles de terrains, représentant une superficie initiale impressionnante de 563 hectares. Cette expansion permettra d’offrir aux investisseurs une plus grande diversité d’options d’investissement à travers le pays, renforçant ainsi l’attractivité de l’Algérie en tant que destination d’investissement.



En parallèle, l’État a pris des mesures pour faciliter davantage l’accès aux opportunités d’investissement en transférant une liste initiale de 425 propriétés à l’Agence algérienne pour la promotion de l’investissement. Ainsi, ces biens, d’une superficie totale de 223,6 hectares, représentent une nouvelle étape dans la promotion de l’investissement immobilier en Algérie.

Qui sont les personnes concernées ?
Elle s’adresse à tout porteur de projet ou investisseurs. Spécifiquement les individus cherchant à acquérir une

compréhension approfondie de tous les aspects liés à la mise en œuvre de leur projet d’investissement trouveront sur cette plateforme une source d’informations exhaustive et fiable. Ceux qui cherchent à formaliser leur projet d’investissement bénéficieront d’un processus d’enregistrement simplifié, conforme aux réglementations en vigueur, leur permettant ainsi de démarrer leur initiative en toute légalité. Pour ceux qui souhaitent profiter des avantages offerts dans le cadre du dispositif d’encouragement à l’investissement, la plateforme leur fournira les informations nécessaires

sur ces avantages et les guidera dans les démarches à entreprendre pour en bénéficier pleinement. Pour ceux qui ont besoin d’un foncier économique pour leurs projets, la plateforme leur offrira un moyen pratique et efficace de soumettre leur demande et d’accéder à des terrains adaptés à leurs besoins. Enfin, pour tous les utilisateurs, la plateforme mettra à disposition une gamme de services visant à faciliter la réalisation de leurs projets, que ce soit des services de consultation, des outils de planification financière ou des partenariats potentiels.

Dr Web Antivirus désormais disponible chez Algérie Télécom

L’opérateur Algérie Télécom (AT) a annoncé, ce jeudi 8 février, le lancement d’une solution de sécurité informatique « Dr Web Antivirus », à l’occasion de la Foire algérienne de l’entrepreneuriat, formation et économie numérique, qui se tient du 8 au 10 février 2024 à Annaba.

« Dr Web Antivirus » est une solution

de sécurité informatique qui « offre une protection complète contre les menaces en ligne notamment les logiciels malveillants et virus », souligne l’entreprise publique dans un communiqué. Selon Algérie Télécom, cet antivirus, qui « est reconnu dans le monde pour son efficacité à détecter et à éliminer

les menaces numériques, garantit une navigation en ligne sans failles, tout en offrant des fonctionnalités avancées telles que le contrôle parental ». Cette solution de sécurité, dédiée aux clients particuliers et professionnels, est compatible avec les systèmes d’exploitation Windows, MacOS, Android et iOS, proposant

plusieurs niveaux de protection adaptés aux besoins et exigences des utilisateurs. « Dr Web Antivirus » sera disponible, à partir de samedi prochain sur l’ensemble du réseau commercial d’Algérie Télécom ainsi que sur la boutique en ligne www.idoomarket-at.dz, précise le communiqué.

ALGÉRIE POSTE

De l’envoi d’argent et du courrier aux services numériques les plus sophistiqués

Alors qu’elle se contentait d’effectuer des opérations de retrait d’argent et de distribution de colis, l’entreprise Algérie Poste (AP) est devenue pour les Algériens un allié du quotidien qui leur fournit d’innombrables services numériques modernes.

En effet, l’établissement public Algérie Poste (AP) est devenu en quelques années un moyen dont les citoyens algériens ne peuvent plus se passer, et cela, de par des nombreux services numériques qu’il propose. Alors que l’entreprise effectuait de simples opérations de retrait d’argent et d’expédition de colis, elle offre désormais tout un éventail de fonctions aussi pratiques que sophistiquées. Actuellement, le nombre de bureaux d’AP répartis sur le territoire national dépasse les 4.100. Un chiffre dont le DG de l’entreprise n’est pas peu fier car il reflète les efforts déployés par l’entreprise pour se rapprocher de ses clients. Il représente le fruit de toutes ses nombreuses mises en œuvre et sa volonté de transiter vers le numérique. Une transition qui est un franc succès, à l’image de la carte Edahabia. Et pour cause, près de 10 millions de citoyens possèdent cette dernière.



Elle est devenue un outil qu’ils utilisent régulièrement. Soit pour retirer de l’argent ou encore afin d’effectuer des opérations de paiement électronique. Par ailleurs, la démocratisation de la carte Edahabia a incité Algérie Poste (AP) à renforcer son réseau de distributeurs automatiques. On compte ainsi environ 1.500 GAB à travers le pays. Parallèlement, l’entreprise nationale

vient récemment de procéder à une mise à jour de son site internet. Son portail numérique dispose maintenant d’une interface ergonomique et de services dont l’accès a été simplifié. Il en sera de même pour l’application mobile Baridimob prochainement. Il s’agit de ce que rapporte le quotidien arabophone Echorouk. Parmi les nouveaux services disponibles sur le site, on compte la consultation du solde en

temps réel. Les clients peuvent également commander leur carnet de chèque et leur nouvelle carte Edahabia. Aussi, un outil assez pratique a fait son apparition. Il s’agit de l’activation de notifications par SMS lorsqu’un compte est débité ou crédité. Et en cas de perte ou de vol de la carte, le détenteur peut la désactiver via le site ECCP.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Campagne de sensibilisation aux dangers d’utilisation d’internet chez les enfants

Le secteur de la Poste et des Télécommunications a lancé, une série d’activités de sensibilisation aux dangers du mésusage d’internet en se référant aux recommandations et expériences pionnières en matière de protection des enfants contre les dangers d’internet », précise le communiqué. Ces activités sont menées en coordination avec plusieurs secteurs tels que l’Education nationale, la Solidarité nationale, la

Famille et la Condition de la femme, ainsi que le Commandement de la Gendarmerie nationale, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), l’Organe national de la protection et de la promotion de l’enfance (ONPPE), et Algérie Télécom, note la même source. Dans le même contexte, les cadres du secteur de la Poste et des Télécommunications participeront au niveau local aux programmes média-

tiques organisés par les stations de radio locales dans l’objectif de « sensibiliser le grand public aux aspects négatifs de la navigation non sécurisée sur internet et de les guider en vue d’adopter des comportements préventifs, notamment ceux recommandés à cet égard ». Ces activités de sensibilisation seront également renforcées via la page officielle du ministère sur Facebook, en présentant une série de

publications de sensibilisation destinées aux parents, enseignants et éducateurs, portant sur l’identification des risques d’internet auxquels les enfants peuvent être exposés, avec une explication exhaustive des méthodes et types de cybercriminalité, ainsi qu’un ensemble de recommandations et de consignes garantissant une utilisation sûre d’internet, conclut la même source.

Dépression nerveuse : 10 symptômes qui ne trompent pas

La tristesse et les déceptions font partie de la vie. S'il est normal de se sentir déprimé après un événement grave tel qu'un deuil, parfois, un véritable mal-être s'installe.

Ce peut-être le signe d'une dépression (aussi appelée dépression nerveuse), qui nécessite un traitement adéquat pour en venir à bout. Alors dépression ou simple tristesse passagère ? Voici les signes qui ne trompent pas.

La tristesse intense signe de dépression

Le premier signe de la dépression est bien sur une profonde tristesse, elle est particulièrement douloureuse, incompréhensible et envahissante.

Elle peut s'accompagner de pleurs inexplicables et d'un sentiment de désespoir, de l'impression que tout va mal, que tout est noir, et que rien de positif ne peut nous advenir. Bien sûr, il nous arrive régulièrement d'être triste : la vie n'est pas uniquement constituée de joie. Mais la mauvaise humeur finit toujours par passer... sauf chez le dépressif. Celui-ci est enfermé dans sa tristesse qui est quasi permanente (dès le réveil).

A noter : la dépression, et la tristesse qui en découlent, ne peuvent pas être résolues par la consolation et l'affectif des proches. Une tristesse «normale» sera sensible au réconfort d'autrui. La dépression est tellement forte, que seul un traitement adapté (médicaments et psychothérapie) permet à la personne de s'en sortir, et alors seulement elle pourra saisir une main secourable.

Une perte d'intérêt et de plaisir

En temps normal, par exemple, nous pouvons nous sentir tristes ou malheureux dans notre travail, et se dire «*vivement les prochaines vacances*», où «*vivement mon prochain job*». Nous avons toujours un désir dans nos ennuis, une volonté de changer d'air. A l'inverse, la personne dépressive ne désirera même plus autre chose.

Cette perte d'intérêt est caractéristique de la dépression. Elle touche tous les domaines de la vie. Ainsi, les petits plaisirs du quotidien comme écouter de la musique, voir ses amis, lire... disparaissent. Tout paraît égal, terne, sans intérêt. La vie a perdu tout sens, tout goût. Ce symptôme peut conduire certains à avoir des idées suicidaires.



Une grande fatigue

Autre signe qui ne trompe pas : la fatigue intense, qui est présente même sans avoir fait d'efforts particuliers. La personne souffrant de dépression éprouve en permanence une sensation de manque d'énergie, que ni le sommeil ni le repos ne peuvent améliorer.

Une vie ralentie par la dépression

La dépression provoque un ralentissement général. Il faut donc plus de temps pour accomplir les tâches habituelles. Le dépressif est envahi par la fatigue, il ne parle pas, il n'a pas le courage de faire les activités qu'il faisait auparavant ou de s'impliquer dans son travail ou les relations sociales (avec ses amis ou sa famille).

La personne a le sentiment de ne plus être capable de réagir. Il l'impression d'être en décalage avec les autres : comme si tout le monde allait à un autre rythme que lui, n'était pas sur la même fréquence.

Troubles de la concentration et état dépressif

La personne qui souffre de dépression connaît aussi une fatigue intellectuelle qui se traduit par :

- Un manque de concentration,
- Une baisse de l'attention,
- Des difficultés de mémorisation et pertes de mémoires, etc.

On a l'impression que les pensées sont ralenties, qu'on a du mal à réfléchir ou à s'exprimer. A tel point que certains se demandent parfois s'ils ne souffrent pas d'Alzheimer : mais derrière ces «*faux trous de mémoire*» se cachent de vrais problèmes dépressifs.

Insomnies et autres troubles du sommeil

En cas de dépression, le sommeil est perturbé.

- Il est souvent de mauvaise qualité, moins profond, très court et peu réparateur.
- Il n'est pas rare de souffrir d'insomnie en cas de dépression.
- Les matins sont souvent marqués par des réveils très tôt, avec impossibilité de se rendormir.
- Dans d'autres cas, au contraire, la personne malade a un besoin excessif de sommeil (envie permanente de dormir). Mais ce «*trop-plein*» de sommeil est insatisfaisant et plutôt abrutissant.

Baisse de libido

La vie sexuelle est affectée en cas de dépression. Le désir et le plaisir sexuel peuvent diminuer voire disparaître. La réalisation de l'acte sexuel devient alors difficile. En conséquence, le conjoint a parfois l'impression d'être délaissé, ce qui accentue la tension dans la vie de couple.

Sous-estime de soi, culpabilité et dépression

Signe aussi de dépression : le fait de se dévaloriser. La personne pense qu'elle n'est bonne à rien et n'a plus aucune estime d'elle-même. Le sentiment d'échec revient sans cesse. Cela peut même sortir du cadre professionnel, pour toucher la vie familiale : le dépressif pense qu'il ne mérite pas sa vie de famille, que l'amour que les autres lui portent n'est pas justifié.

Ce sentiment peut s'ajouter à une impression d'abandon, d'inutilité, de solitude et cohabite avec le senti-

ment de ne pas être aimé des autres, de n'avoir rien à dire qui puisse les intéresser, d'être sans valeur...

La personne souffrant de dépression analyse les événements de sa vie et les opinions des autres sous un angle systématiquement négatif, pessimiste.

Une perte d'appétit

La dépression s'accompagne souvent de signes physiques. On notera principalement la perte d'appétit. Ainsi, la préparation des repas devient une corvée, leurs horaires se font irréguliers, leur composition déséquilibrée. La perte de poids est souvent un signe important pour établir le diagnostic de la dépression.

Au contraire, certains dépressifs ont une augmentation de l'appétit avec des tendances aux fringales (surtout sucrées) pouvant conduire à une prise de poids.

Manifestations somatiques et dépression

La dépression ce n'est pas que dans la tête. Ce sont aussi des symptômes physiques. Si fatigue, perte d'appétit et troubles du sommeil sont fréquents, d'autres manifestations somatiques peuvent apparaître tel que des douleurs comme des :

- Maux de tête,
- Souffrances dans les articulations,
- Problèmes digestifs...

Si vous vous reconnaissez dans plusieurs des situations évoquées, vous souffrez peut-être de dépression. N'hésitez pas à aller consulter votre médecin traitant, qui pourra poser le bon diagnostic et vous aider à retrouver la joie de vivre...

OUM EL-BOUAGHI, ZONES D'OMBRE

Vers une mise à niveau salubre

Les projets de développement inscrits depuis 2023 au profit des 28 communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi pour une mise à niveau des zones d'ombre commencent à porter leurs fruits dans divers secteurs.

Ces projets ont porté sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, l'approvisionnement en eau potable à partir de puits et de forages et l'ouverture de pistes et de routes au profit des habitants des mechtas des zones déshéritées.

Selon le Secrétaire général de la wilaya chargé du dossier des zones d'ombre, Omar Boutahraoui, 540 projets de développement, lancés en 2022, 2023 et 2024, ont été réalisés. 180 projets ont porté sur l'amélioration de l'alimentation en eau potable.

En matière de désenclavement des zones d'habitation difficiles d'accès, le programme a porté sur 294 projets, notamment de réalisation de pistes rurales et de réhabilitation des routes dégradées. Dans le domaine de l'énergie, 129 projets ont porté sur le raccordement aux réseaux électrique et gazier.

Par ailleurs, 62 projets ont porté sur la réalisation de réseaux d'assainissement et la construction de fosses septiques.

Dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, 300 zones d'ombre ont été recensées à travers l'ensemble des communes, à l'exception de celle d'Aïn-Beida, qui n'en compte aucune, a rappelé le responsable, précisant que 932 projets ont été retenus pour la prise en charge des insuffisances et des besoins de ces zones d'ombre dans les 28 communes de la wilaya. S'agissant du financement de l'ensemble des projets, 739 projets ont nécessité une enveloppe globale de 7 milliards 900 millions DA, inscrits dans le cadre des Plans communaux de développement, des Programmes sectoriels décentralisés, du Fonds de solidarité et de garantie



des collectivités locales, des budgets locaux (wilaya et communes) et autres, a précisé M. Boutahraoui.

Le Secrétaire général de la wilaya a indiqué, en outre, que pour l'année 2022, pas moins de 163 projets ont été retenus, pour un montant global de 1,880 milliard DA, parmi lesquels 57 projets ont été réalisés et 88 projets sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement oscillant entre 35 et 95%. M. Boutahraoui a signalé que parmi les plus importants projets de l'année 2022 figure l'approvisionnement des zones enclavées en gaz propane, ayant nécessité l'acquisition de 183 citernes et dont la pose a débuté dans 42 mechtas, pour un coût global de 186 millions DA.

Stopper l'exode rural

Le maintien des habitants des régions déshéritées et enclavées est tributaire de l'amélioration de leurs conditions de vie et ce, à travers des programmes

de développement. Pour ce faire, des projets d'amélioration de l'alimentation en eau potable, la réalisation et la réhabilitation des routes, le raccordement au réseau électrique, l'approvisionnement en gaz et l'assainissement ont été réalisés, ces trois dernières années.

A rappeler que 20 citernes de gaz propane, d'une contenance de 1750 kg chacune, ont été attribuées aux habitants des zones d'ombre, à savoir 87 familles de plusieurs mechtas des communes de Djazya, Dhalaa, Behir Chergui et Oum-El-Bouaghi.

Parmi les bénéficiaires, Ammar Belkhiri, habitant la mechta Kabel Boutekhma, relevant de la commune de Dhalaa (sud-ouest d'Oum El-Bouaghi), a indiqué que ce projet a mis fin aux difficultés d'approvisionnement en bouteilles de gaz, expliquant qu'il était contraint de se déplacer aux chefs-lieux des communes de Meskiana et de Dhalaa.

M. Belkhiri a déclaré qu'il songeait à déménager avec sa famille, comme ses voisins, et à s'installer dans les villes, à cause du manque de gaz, en particulier durant l'hiver, saison pendant laquelle ils recouraient souvent au chauffage avec du bois ramassé dans les maigres zones boisées de la région.

Mais la disponibilité de l'électricité et du gaz dans la hameau Kabel Boutekhma, qui dispose également d'une route d'accès nouvellement réalisée, l'ont amenés à renoncer à ce projet d'aller vivre plus près des grands centres urbains, a-t-il poursuivi, ajoutant que désormais, les éleveurs sont un peu plus sereins et peuvent s'adonner plus tranquillement à leurs activités pastorales et agricoles.

Cet avis est partagé par Aziz Ferag de la région de Fesikh, dans la commune de Bir Chouhada, qui a salué l'intérêt porté par les pouvoirs publics aux zones déshéritées et enclavées.

AIN DEFLA

67 demandes d'investissement dans l'aquaculture

67 demandes d'investissement dans l'aquaculture ont été enregistrées au cours des deux dernières années par la direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) de la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris, samedi, auprès de cette institution.

«Sur les 67 demandes d'investissement dans l'aquaculture, 18 ont été déposées au niveau de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), 24 à l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), tandis que 17 dossiers concernent l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture», a déclaré, à l'APS, le premier

responsable du secteur, Abdelhakim Lazaar.

Le responsable a ajouté dans le même contexte que plusieurs investisseurs intéressés par ce créneau ont déjà finalisé les études de leurs projets et attendent «l'octroi d'un foncier qui leur permettra de concrétiser et de lancer leurs unités de production», a-t-il souligné.

M. Lazaar a relevé que l'un des axes sur lesquels repose la stratégie du secteur consiste à créer des zones d'activités aquacoles à travers la wilaya pour la domiciliation des projets d'investissement, indiquant que l'identification de ces zones a déjà commencé à

travers plusieurs communes et qu'elles seront présentées à la commission d'octroi des concessions qui étudiera la faisabilité et l'opportunité de leur création.

Le secteur mise également sur l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture qui a déjà porté ses fruits à Aïn Defla, relève M. Lazaar, assurant qu'une trentaine de bassins agricoles, à travers la wilaya, ont été déjà démarrés avec des alevins de tilapia et de carpe.

Le directeur affirme que le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, au niveau local, «doit se faire à travers l'investissement privé»,

indiquant que ses services «sont en train de travailler avec des personnes qui ont les fonds nécessaires et des terrains pour se lancer dans ce créneau».

Il a noté, par ailleurs, que l'opération de vente promotionnelle de la daurade et le Tilapia se poursuivait toujours au niveau des poissonneries d'Aïn Defla et de Khemis Miliana et dans d'autres points de vente ouverts à travers la wilaya.

Six concessionnaires exploitent les 5 barrages hydrauliques de la wilaya d'Aïn Defla, avec une production annuelle de près de 300 tonnes de poisson, a-t-il souligné.

APS

START-UP

Lancement du « Fintech & l'Insurtech Open Innovation Challenge 2024 »

Le « Fintech & l'Insurtech Open Innovation Challenge 2024 » a été lancé, jeudi à Alger, au profit des start-up algériennes afin de développer des solutions innovantes répondant aux défis auxquels sont confrontées les banques et les compagnies d'assurance.

Le coup d'envoi de cette compétition organisée par l'incubateur « DZ Hadina Tech » a été donné par les ministres des Finances, Laâziz Faïd, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, et de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, en présence du directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bekhouche.

Les thèmes de la 2e édition de cette compétition concernent l'inclusion financière, l'e-paiement et les prestataires de services de paiement, de sécurité et de protection des données, de l'Insurtech, ainsi que de la finance et de l'investissement durable.

A travers cet événement, les organisateurs visent à développer des solutions innovantes au profit du secteur financier (banques et compagnies d'assurance), à encourager la coopération entre les start-up et les grandes entreprises et à favoriser les innovations avancées des talents locaux.

Les prochaines étapes de ce défi, qui se poursuivra jusqu'au 31 octobre prochain, consisteront à ouvrir les inscriptions au profit des start-up et des entrepreneurs, à évaluer leurs propositions et à choisir celles répondant aux critères arrêtés, avant l'annonce des listes des lauréats.



La « Open innovation » est une nouvelle approche qui dépasse l'innovation conventionnelle en recourant à des ressources extérieures pour participer au développement de produits et de services innovants, cette méthode étant particulièrement efficace pour relever les défis complexes du secteur financier et accélérer, ainsi, le développement des solutions et réduire les coûts et les risques.

S'exprimant à cette occasion, M. Faïd a précisé que le recours à la technologie est « une nécessité impérieuse » pour les banques et les compagnies d'assurance, en vue de changer « le mode traditionnel » des services bancaires, financiers et d'assurance, et de développer leurs activités, notamment avec l'utilisation généralisée des smartphones et d'internet en Algérie. Selon M. Faïd, « l'opération globale en cours pour la numérisation du secteur financier, toutes composantes confondues, est destinée à la facilitation et à l'accélération des transactions, mais aussi à assainir le climat économique de la bureaucratie ».

Dans son intervention à l'issue du lancement de cette compétition, M. Faïd

a affirmé que l'année 2025 verra la numérisation de toutes les institutions de l'Etat, faisant état de « propositions formulées dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de finances (PLF 2025), pour consolider le processus de numérisation ».

Incitations fiscales pour encourager la collaboration avec les start-up

De son côté, M. Oualid a révélé que son département ministériel travaillait, de concert avec le ministère des Finances, sur un projet permettant d'accorder « d'importantes » incitations aux grandes entreprises collaborant avec les start-up en matière d'Open innovation.

M. Oualid a, en outre, fait état, dans son allocution, « d'un projet au niveau du ministère des Finances, portant création d'un fonds destiné au financement des start-up par les compagnies d'assurance, à l'instar du Fonds de financement des startups +ASF+ (Algerian Startup Fund) lancé par les banques publiques ».

Et de préciser que le nouveau projet de loi des assurances referme plu-

sieurs nouveautés concernant les sociétés offrant des prestations de « Fintech » (technologie financière), affirmant que cette loi ouvrira de « grands horizons ».

Pour sa part, M. Triki a souligné dans son intervention les potentialités dont dispose l'Algérie en matière de paiement électronique, en témoigne le nombre considérable des cartes d'e-paiement.

A ce propos, le ministre a révélé que 1,8 million d'étudiants universitaires, à travers le pays, se sont acquittés, par voie électronique, des droits d'inscription et d'hébergement, en prévision de la rentrée scolaire 2024-2025.

A noter que les deux ateliers organisés, à l'occasion du lancement de cette compétition, ont permis de débattre des défis et de l'opportunité de l'inclusion et de l'enseignement financiers, ainsi que de l'importance de la sécurité des données.

BALADNA Sonelgaz s'engage au raccordement du projet à l'énergie dans les délais impartis

Le Président-directeur général (P-dg) de Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé l'engagement du Groupe à mobiliser tous ses moyens, en vue de raccorder le projet "Baladna" à l'énergie dans les délais convenus et recommandés par les Hautes autorités du pays, a indiqué, jeudi, un communiqué du Groupe public.

Recevant une délégation de cadres dirigeants de la société qatarie "Baladna Food Industries", au siège de la direction générale du Groupe, M. Adjal a affirmé que Sonelgaz avait tracé, à cet effet, une feuille de route pratique, à même de lui permettre de mettre en œuvre tous ses engagements concernant le raccordement à l'énergie.

Pour ce faire, "80 mégawatts et 8 centrales électriques ont été mis en place dans une première étape, en attendant la réception de la demande de raccordement au gaz par la partie qatarie", précise le communiqué. De son côté, le directeur exécutif de la société qatarie en Algérie, Maurice Ghattas, a mis en avant l'importance du projet pour la région MENA, se félicitant du niveau de confiance faite par sa société au Groupe Sonelgaz, selon le communiqué qui a rappelé la tenue, mercredi, d'une réunion élargie entre un nombre de cadres dirigeants des deux parties, en vue d'examiner les questions inhérentes à la réalisation du projet dont les détails techniques.

L'Algérie appelle à une coopération internationale et régionale pour la lutte contre la désertification

Le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi, a appelé, vendredi à Malabo (Guinée équatoriale), lors de la rencontre consultative de la Ligue des sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe à laquelle il a pris part, à une coopération internationale et régionale en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des sols, basée sur des données réalistes et des lois contraignantes, a indiqué un communiqué.

Intervenant lors de la deuxième journée de cette rencontre consacrée à l'examen des moyens de renforcer les

facteurs logistiques pour la lutte contre la désertification et la dégradation des sols dans les régions africaine et arabe, M. Kharchi a insisté sur l'importance de la coordination dans ce domaine entre les pays africains et arabes étant les régions les plus touchées.

Cette démarche, précise M. Kharchi, ne saurait se réaliser qu'à travers l'unification des politiques de lutte, l'échange d'information, la définition des priorités et le financement des programmes.

Dans ce contexte, M. Kharchi a mis l'accent sur l'importance d'activer et d'élargir le rôle des parlementaires

afin de mieux préciser les cadres juridiques et financiers de cette importante démarche stratégique.

M. Kharchi a mis en avant les efforts de l'Algérie dans la lutte contre l'avancée du désert dans le cadre de la stratégie de lutte contre la désertification horizon 2030 dont la décision de 2020 portant réhabilitation du barrage vert et son extension à 4.7 millions hectares horizon 2030.

Le vice-président du Conseil de la nation a rappelé les mesures prises en vue de préserver le sol et la biodiversité en collaboration avec les différents secteurs concernés dont le plan national de reboisement "un arbre

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

L'ONU exprime son inquiétude et appelle « la cessation immédiate des hostilités »

L'ONU est inquiète face aux raids sionistes sur la banlieue sud de la capitale libanaise, Beyrouth, et appelle à « la cessation immédiate des hostilités » a annoncé samedi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies.

Dujarric a déclaré, dans des communiqués de presse, que les Nations Unies suivaient « avec une grande inquiétude » les raids sionistes sur Beyrouth et que « quiconque regarde des images de fumée s'élevant d'une zone densément peuplée devrait se sentir horrifié », réitérant l'appel au « calme immédiat » et à « la cessation des hostilités ». Auparavant, des avions militaires sionistes avaient lancé une série de raids violents ciblant une zone de la banlieue sud de Beyrouth.

L'agence de presse libanaise a rapporté que d'épais nuages de fumée couvraient le ciel de la région et que d'énormes explosions ont été entendues dans la capitale, Beyrouth, et dans ses banlieues. Elle a ajouté que 6 bâtiments avaient été rasés à la suite d'une série de raids dans la banlieue sud. Le Liban est soumis à des attaques sionistes généralisées visant divers gouvernorats et régions libanaises, en particulier des



villages et des villes du sud du Liban, qui ont entraîné le martyr et la blessure de près de trois mille personnes, tandis

que les habitants des zones ciblées se sont précipités dans une vague massive de déplacements.

Evacuation des hôpitaux de la banlieue sud de Beyrouth après les bombardements sionistes

Les hôpitaux de la banlieue sud de Beyrouth vont être évacués, a indiqué samedi le ministère libanais de la Santé après une nuit de bombardements de l'aviation sioniste.

Les patients de ces hôpitaux vont être évacués vers d'autres établissements « non touchés par l'agression (sioniste) ». Ces derniers de leur côté sont

appelés à « cesser de recevoir des cas non urgents jusqu'à la fin de la semaine prochaine », a ordonné le ministère de la Santé, qui n'a pas encore donné de bilan actualisé des victimes des attaques nocturnes. L'entité sioniste a bombardé intensément la banlieue sud de Beyrouth, et les bombardements se sont poursuivis toute la nuit de vendredi à

samedi, et ne se sont arrêtés qu'au lever du jour. Samedi matin, d'épaisses colonnes de fumée s'élevaient encore dans le ciel, selon des Libanais.

Des centaines de personnes ayant fui leurs domiciles, et des familles entières ont passé la nuit dehors dans le centre de Beyrouth ou sur la corniche du bord de mer.

LE PARLEMENT ARABE

Un appel à une position arabo-africaine pour arrêter la guerre sioniste contre Ghaza

Le Parlement arabe a appelé à une position arabo-africaine pour unifier les efforts des pays de la région, et intensifier la pression pour mettre fin à l'agression, aux crimes odieux et aux attaques barbares menées par les forces d'occupation sioniste contre le peuple palestinien, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Lors de l'ouverture de la 11e conférence de l'Association des sénats, chouras et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, qui s'est tenue à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, sous le thème « Renforcer l'action parlementaire

commune pour que les pays du Sud puissent faire face aux défis du développement et aux défis technologiques et environnementaux », le président du Parlement arabe, Adel bin Abdulrahman Al-Assoumi, a dénoncé la position internationale à l'égard de l'agression en cours contre la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés. Il a souligné que « le peuple palestinien subit depuis près d'un an le plus grand et le plus horrible massacre connu dans l'histoire, au vu et au su du monde entier, qui n'a pas bougé le petit doigt pour arrêter ces massacres », con-

damnant les positions des pays qui continuent à soutenir ces crimes terroristes contre les femmes, les enfants et les personnes âgées. Il a indiqué que ces crimes, qui représentent une tache sur le front de l'humanité, ont non seulement révélé au monde l'étendue de la laideur de l'entité sioniste et sa nature criminelle et raciste, mais ont également prouvé que l'ordre mondial actuel, fondé sur la politique de deux poids, deux mesures et l'hypocrisie internationale, n'est pas qualifié pour répandre et réaliser la paix et mettre fin à la guerre génocidaire à Ghaza.

GHAZA

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 41.586 martyrs

Les autorités palestiniennes de la Santé ont indiqué samedi que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis près d'un an, s'est alourdi à 41.586 martyrs et 96.210 blessés.

La même source a précisé qu'« au moins 52 Palestiniens sont tombés en martyr et 118 autres ont été blessés au cours de ces dernières 24 heures lors de 4 massacres » sionistes dans l'enclave palestinienne.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué que plusieurs martyrs sont toujours sous les décombres et sur les routes et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression barbare contre Ghaza, entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Adam Ounas signe avec l'Olympiakos



Adam Ounas signe avec l'Olympiakos, ont rapporté mardi plusieurs médias locaux. L'attaquant international algérien Adam Ounas, libre de tout engagement depuis la fin de son contrat avec Lille OSC, devrait rebondir en Grèce sous le maillot de l'Olympiakos, ont rapporté mardi plusieurs médias locaux.

« Adam Ounas devrait s'engager dans les prochains jours avec l'Olympiakos, pour un contrat de 2 saisons » a-t-on encore rapporté à propos de l'international algérien de 27 ans, qui avait disputé 44 matchs toutes compétitions confondues sous le maillot lillois. Ounas, qui compte 28 sélections avec les Verts, a déjà porté les couleurs de plusieurs grands clubs européens, les Girondins de Bordeaux et l'OGC Nice en France, Naples, Crotone et Cagliari en Italie. C'est désormais en Grèce qu'il espère relancer sa carrière, à travers l'Olympiakos.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA et le CRB calent d'entrée, la JSK s'offre le derby kabyle

Le MC Alger, champion d'Algérie en titre, a lancé timidement sa saison, en se faisant tenir en échec à domicile par le Paradou AC (1-1), alors que la JS Kabylie s'est offert le derby face à l'Olympique Akbou (2-1) pour sa première au nouveau stade Hocine Aït Ahmed, à l'occasion de la 2e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis disputée vendredi, devant se poursuivre samedi.

Auréolé de sa qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions, le "Doyen" a buté sur une accrocheuse formation du PAC, qui a démarré le nouvel exercice du bon pied en battant à la maison l'ASO Chlef (2-0). Les "Académiciens" ont ouvert le score à la 61e minute sur un penalty transformé par Adil Boulbina. La réaction du MCA est intervenue trois minutes plus tard.

Servi par Mouali, l'attaquant Andy Delort ne se fait pas prier pour catapulte le cuir au fond des filets (64e) et signer son premier but avec le Mouloudia.

Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Ahmed Aït Abdeslam dans le temps additionnel (90e+1). Boulbina avec déjà trois buts inscrits en deux matchs, s'installe confortablement en tête du classement



des buteurs. A l'instar du MCA, le CR Belouizdad, vice-champion, a raté son retour dans son antre du 20-août 1955 d'Al-Anasser, après le nul concédé face à l'ES Sétif (0-0).

L'actuel meilleur buteur historique de l'équipe national Islam Slimani, de retour à la maison belouizdadie après 11 ans d'exil à l'étranger, a joué l'intégralité de la rencontre mais sans pour autant secouer le filet.

De son côté, l'Entente, vainqueur lors de la journée inaugurale à domicile face au MC El-Bayadh (1-0), parvient à confirmer ses ambitions, et revient avec un point précieux.

Le MCEB déjà dans le doute

A l'occasion du premier match disputé au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, inauguré le 10 juillet dernier, la JSK n'a pas raté l'occasion de signer le premier succès dans son nouveau fief, en battant son voisin et nouveau promu l'Olympique Akbou (2-1).

Les coéquipiers du capitaine Mebarakou ont été cueillis à froid, après une ouverture du score signée

Boualia dès la 2e minute de jeu. Mais la formation d'Akbou a réussi à remettre les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Haroun peu avant la pause (39e).

En seconde période, les "Canaris", poussés par un public des grands jours, a réussi à reprendre l'avantage grâce au transfuge de la JS Saoura Aïmen Abdelaziz Lahemri (63e).

La seule victoire en déplacement lors de cette première partie des matchs de la 2e journée a été l'œuvre de l'US Biskra, vainqueur sur le terrain du MC El-Bayadh (1-0), grâce à sa nouvelle recrue estivale Saâd Abdeldjalil. Rien ne va plus en revanche chez le MCEB, qui concède sa deuxième défaite, en autant de matchs, après celle face à l'ESS. Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, a réalisé une belle opération en décrochant le point du nul à Chlef face à l'ASO (0-0).

Les Chélifiens, battus d'entrée à Alger face au PAC, échouent ainsi à se racheter devant leur public.

LES TIRAGES AU SORT DE LA PHASE DE GROUPES DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Le CRB et le MCA dans les chapeaux 2 et 4

Le CRB et le MCA dans les chapeaux 2 et 4 lors tirage au sort de la C1 africaine.

Les tirages au sort de la phase de groupes de la Ligue des Champions CAF TotalEnergies et de la Coupe de la Confédération CAF TotalEnergies 2024/25, auront lieu le lundi 7 octobre 2024 au siège de la Confédération africaine de football au Caire, en Égypte.

«La cérémonie débutera à 13h locale (11h algériennes) par la Coupe de la Confédération de la CAF, suivie à 14h locale (12h algériennes) par la Ligue des Champions de la CAF», a précisé dimanche soir l'instance continentale sur son site officiel.

Pour ce qui est du tirage au sort de la C1 africaine, la CAF a déjà procédé à la répartition des 16 équipes, sorties indemnes des 2 tours préliminaires, en 4 chapeaux, après quoi 4 groupes seront formés. Ainsi, et selon le dernier classement des clubs africains établi par la CAF, le CR Belouizdad a été placé dans le second chapeau qui comprend également le WA Casablanca (Maroc), Young Africans (Tanzanie) et Pyramids (Égypte).

Le second représentant algérien dans cette prestigieuse épreuve continentale, à savoir le MCA, a été quant à lui versé dans le chapeau 4 en compagnie de Djoliba (Mali), Maniema (RD Congo) et le Stade

d'Abidjan (Côte d'Ivoire). C'est dire que les deux formations algéroises risquent fort de se retrouver dans le même groupe.

Le 1^{er} chapeau, réservé aux têtes de série, est composé des habitués cadors du football continental tels qu'Al Ahly du Caire (Égypte), tenant du titre, l'ES Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) et le TP Mazembe (RD Congo).

Enfin, dans le 3^e chapeau, on retrouve, Al-Hilal (Soudan), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Sagrada Esperanca (Angola) et les FA Rabat (Maroc).

Pour rappel, le Chabab de Belouizdad avait validé son billet

qualificatif pour cette phase de poules qu'il disputera pour la 5e saison de suite, après avoir battu les Burkinabés de l'AS Douanes aux tirs aux buts (1-0, 4-3 tab), vendredi au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Lors du match aller du 2^e tour préliminaire disputé une semaine plus tôt à Bamako (Mali), les gars de Laâkiba s'étaient inclinés (1-0). Quant au Mouloudia, dont c'était la première sortie officielle dans son nouveau stade de Douéra, baptisé du nom du ChahidAli-Ammar dit Ali-la Pointe, il s'est défait samedi soir des Tunisiens de l'US Monastir (2-0). Le champion d'Algérie en titre avait perdu la première manche à Radés (1-0).

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
L'ARNAQUE DANS LE SANG



20h15

TMC

Une fillette a été enlevée au domicile de ses parents. L'équipe apprend que le grand-père et le père de la jeune fille ont un casier judiciaire fourni. En effet, Frank Hager est un criminel renommé ayant sévi dans les années 70 tandis que son gendre vient de sortir de prison. Frank est convaincu qu'un de ses anciens comparses est responsable du kidnapping mais sa santé mentale l'empêche d'être d'un grand secours. C'est sur la mère, une femme apparemment sans histoires, que se portent les soupçons des inspecteurs Benson et Stabler. Pour trouver des indices, les enquêteurs doivent s'en remettre au talent de Huang.

LA CH'TITE FAMILLE



20h10

TF1

Un couple d'architectes designers en vogue prépare le vernissage de sa rétrospective au Palais de Tokyo. Ce que personne ne sait, c'est que pour s'intégrer au monde du design et du luxe parisien, Valentin a menti sur ses origines prolétaires et ch'tis. Quand sa mère, son frère et sa belle-soeur débarquent par surprise au Palais de Tokyo, le jour du vernissage, la rencontre des deux mondes est fracassante. Ch'ti un jour, Ch'ti toujours ! Après Supercondriaque et RAID Dingue, Dany Boon revient vers ses racines avec cette comédie plaisante, qui rejoue un classique mais toujours efficace choc des cultures.

LA DARONNE



20h10

2

Patience Portefeux gagne sàvie en traduisant de l'arabe au français des écoutes téléphoniques pour la brigade des stup's. Elle peine à payer la maison de retraite de sa mère à 3.000 euros par mois. Patience entre à son tour dans le business et devient la 'Daronne'. Sous ce nom, elle se met à vendre la marchandise d'un Go Fast. Auteur de comédies d'une qualité inégale, Jean-Paul Salomé semble avoir trouvé sàvoix avec La daronne, un film au ton pour le moins surprenant. Sur le fil entre différents genres et ton, cette étude de caractères doit évidemment beaucoup à Isabelle Huppert, mais aussi au reste de la distribution, dont un émouvant Hippolyte Girardot.

BROKENWOOD
LES PETITES SOEURS DE SAINTE-MONICA



20h05

3

Un drame secoue la congrégation des Petites Sœurs de Sainte-Monica. Une religieuse gît sans vie, étranglée avec la cordelière de son habit. La brigade criminelle prend en charge l'affaire, mais se heurte rapidement à un obstacle de taille : le vœu de silence prononcé par les nonnes. Les enquêteurs doivent naviguer dans cet environnement aux règles strictes pour démêler les fils de ce meurtre inhabituel. La quête de vérité s'annonce particulièrement ardue, dans ce lieu où le silence règne et où chaque geste tout comme chaque regard peut receler un indice crucial.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

JOSEY WALES HORS-LA-LOI



19h55

arte

Durant la guerre de Sécession, Josey Wales, un paisible fermier du Missouri, voit sa famille massacrée par des pillards nordistes. Aveuglé par la douleur, il rejoint une bande rivale soutenue par les sudistes. Au sortir de la guerre, après avoir vu sa troupe, à qui l'on avait promis l'amnistie, se faire massacrer par les nordistes, Wales parvient à s'enfuir après avoir abattu plusieurs d'entre eux. Il est aussitôt traqué par des chasseurs de primes. En chemin, Wales est rejoint par un vieux chef indien, puis par une jeune indienne rejetée par sa tribu...

MENSONGES EN POLITIQUE



20h05

5

Retour sur certains des plus grands mensonges politiques qui ont marqué la France et les États-Unis à l'aide de témoignages de journalistes et de politiciens tels que Dominique de Villepin, Edwy Plenel ou encore Manuel Valls. En 1981, alors qu'il vient d'être élu président de la République, François Mitterrand ment aux Français pour cacher son cancer. En 1998, Bill Clinton ment sur la nature de sa relation avec une stagiaire de la Maison Blanche. En 2003, les USA mentent devant le conseil de l'ONU pour justifier une invasion de l'Iraq.

CAPITAL

GUERRE DES PRIX : RÉVÉLATION SUR LA FACE CACHÉE DES ÉTIQUETTES



20h10

6

Supermarchés : enquête sur la grande injustice des écarts de prix. En France, le prix d'un panier de courses similaire varie d'une ville à l'autre. D'où viennent ces inégalités territoriales ? / Marques distributeurs : les secrets des nouvelles stars des rayons. Pâturages chez Intermarché, Marque repère chez Leclerc, Reflets de France chez Carrefour... aujourd'hui, chaque enseigne vend ses propres produits. Zoom sur leur fabrication. / Formats XXL, achats groupés : faut-il craquer pour les gros lots ? Décryptage de cette arme anti-inflation remise au goût du jour par les fabricants et les grandes surfaces.

LES PETITS MEURTRES
D'AGATHA CHRISTIE



20h05

Chérie 25

Alice intègre la nouvelle chaîne de télévision TV Nord. En attendant de faire ses preuves, elle doit se contenter d'une place d'assistante auprès du chef Maxime Beaumont, à la tête d'une émission culinaire. Bientôt, le directeur de la chaîne est assassiné. Beaumont est immédiatement soupçonné car il était en passe d'être licencié. Mais Laurence se méfie des coupables tout trouvés. Il s'agirait d'un coup monté par l'une des collaboratrices de la chaîne qui chercherait à se venger d'une vieille trahison sentimentale...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:09
Dohr	12:38
Asr	16:00
Maghreb	18:34
Icha	19:57

HASSAN NASRALLAH TOMBE EN MARTYR

LE HEZBOLLAH ET LA RÉSISTANCE PERDENT LEUR LEADER HISTORIQUE

Hassan Nasrallah, secrétaire général du parti de résistance libanais Hezbollah, est tombé en martyr à l'âge de 64 ans. Après une nuit d'incertitude quant au sort du chef du Hezbollah, le parti a confirmé la mort en martyr de son leader lors des bombardements qui ont ciblé le QG du mouvement dans son bastion de la banlieue sud de Beyrouth.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

« **A**l Sayed Hassan Nasrallah a rejoint ses compagnons martyrs (...) dont il a conduit la marche pendant près de trente ans », a annoncé un communiqué de la formation paramilitaire. Le communiqué a affirmé que le SG du Hezbollah avait été tué avec d'autres membres du groupe « dans un raid sioniste perfide sur la banlieue sud de Beyrouth ». Né le 31 août 1960 Hassan Nasrallah, reconnaissable par son turban noir, ses lunettes fines et sa barbe poivre et sel, sa voix posée et sa sagesse dans la gestion des batailles, a incarné le Hezbollah pendant plus de trois décennies. Sous sa direction, le mouvement de résistance contre Israël au Liban et en Palestine est devenu une puissance influente au Liban et au-delà, souvent décrit comme le seul véritable adversaire d'Israël dans la région. Le 27 septembre, l'armée israélienne a annoncé avoir tué le leader charismatique lors des bombardements intensifs sur son bastion



dans la banlieue sud de Beyrouth. Nasrallah a longtemps symbolisé la résistance face à Israël, notamment après le retrait israélien du sud du Liban en 2000 et l'affrontement de 2006, où les forces du Hezbollah ont tenu tête à l'armée sioniste. À travers ses discours, souvent ponctués de sagesse, de mises en garde et d'une bonne dose d'humour, il est devenu une figure vénérée par ses partisans et redoutée par ses ennemis. Surnommé « al Sayyed » (titre honorifique), Nasrallah jouissait d'un statut quasi mythique au sein de la communauté chiite libanaise et, au-delà, dans une grande partie du monde arabe.

Une vie dans la résistance

Né le 31 août 1960 dans une famille modeste de Beyrouth, Hassan Nasrallah s'est

progressivement forgé un rôle de leader au sein du mouvement de résistance libanais. Inspiré par Moussa Al-Sadr, fondateur du Mouvement des déshérités, il commence son parcours en tant que jeune étudiant religieux. Sa formation le mène en Irak, où il étudie sous la tutelle de figures influentes du chiisme, avant de revenir au Liban pour jouer un rôle central dans la création du Hezbollah en 1985, avec l'appui des Gardiens de la révolution iranienne.

Au fil des ans, Nasrallah a su asseoir son autorité au sein du Hezbollah, notamment après l'assassinat de son prédécesseur, Abbas Moussaoui, par Israël en 1992. Depuis lors, il a consolidé la position du parti, à la fois en tant qu'organisation politico-militaire et en tant que force

régionale. Sous le commandement de Nasrallah, le Hezbollah a maintenu une force armée redoutable, estimée à plus de 20 000 combattants, équipée d'un arsenal important de roquettes et de missiles. Il aura été le seul leader de la résistance à avoir ciblé le siège du Mossad en plus de 60 ans de conflit. La guerre de 2006 a marqué un tournant, offrant au Hezbollah un prestige régional, mais exacerbant également les tensions internes au Liban. Nasrallah a su habilement manœuvrer pour maintenir l'influence du Hezbollah, notamment en renforçant son alliance avec Amal et en s'imposant dans les gouvernements libanais à travers une minorité de blocage. Malgré son statut de leader politique, Nasrallah n'a jamais cessé d'être une cible pour Israël. Ses détracteurs, tant au Liban qu'à l'étranger, critiquaient son alliance avec l'Iran et son rôle dans les conflits régionaux.

En 2023, en plein soutien au Hamas lors de la guerre de Gaza, le Hezbollah est entré en confrontation ouverte avec Israël. L'agression israélienne sur le Liban en septembre 2024 a visé directement la hiérarchie du Hezbollah, y compris Hassan Nasrallah.

Le martyre de Hassan Nasrallah s'ajoute à celui des grands noms de la résistance libanaise et palestinienne. Leurs sacrifices, comme ceux des révolutions à travers le monde, ne sont que des étapes sur la voie de la liberté.

M. H.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

13 morts et 457 blessés en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 457 autres ont été blessées dans 398 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 17 et le 23 septembre 2024, indique jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport à la semaine précédente, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+2) et de morts (+2) et d'une baisse du nombre de blessés (-13), précise la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (94%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, selon les données des mêmes services. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

SIGNATURE À AL SADD SC ADAM OUNAS C'EST PRESQUE FAIT

Selon toute vraisemblance, Adam Ounas (28 ans en novembre prochain) va parapher son contrat à Al Sadd SC dans les prochaines heures. En s'engageant avec le club de Doha, l'Algérien, libre de tout contrat et qui peut s'engager en « free agent », cherche à se relancer. Alors qu'il avait l'opportunité de rester en Europe où l'Olympiakos Le Pirée (Grèce) avait tout finalisé pour le signer, le gaucher imprévisible a mis soudainement le cap sur le Golfe. Et on ne peut pas dire que, sportivement, la collaboration présente l'option idéale pour lui. Du moins, pas pour les premiers mois.

En effet, l'enregistrement des joueurs dans la Qatar Stars League (QSL) est bouclé. Cela veut dire que l'ancien pensionnaire du Lille OSC ne pourra pas disputer de matchs en championnat avec Al Sadd SC jusqu'au mois de janvier prochain. Se contenter de la Champions League AFC en attendant janvier. Ainsi, pour les

trois prochains mois, Ounas devra se contenter de jouer, éventuellement, des rencontres de la Ligue des Champions AFC uniquement. Cela fait un match toutes les deux ou trois semaines. Certainement pas la façon la mieux indiquée pour retrouver du rythme et relancer sa carrière et retrouver l'équipe nationale sous la coupe de Vladimir Petkovic. Dès lors, on peut estimer qu'Ounas ne va pas faire un choix judicieux sur le plan purement sportif même si on peut se douter que les retombées financières de sa signature seront conséquentes. Aujourd'hui, cinq ans après la CAN 2019, qui aurait pu être une véritable rampe de lancement pour lui, on peut dire que l'ancien sociétaire de Naples SSC, qui a même fasciné un temps soit peu Djamel Belmadi, n'a pas eu la trajectoire attendue. Cependant, on peut noter que son départ de l'Europe était dans les tuyaux depuis l'été dernier. Et il n'a fait que l'acter cette année.

CULTURE

La salle «El Mouggar», actuellement en rénovation, reprendra ses activités dès la fin des travaux

La salle de spectacles «El Mouggar», gérée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), qui fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement interne et externe, « reprendra ses activités artistiques et culturelles dès la fin des travaux », a indiqué jeudi l'Office dans un communiqué.

L'ONCI a assuré que cette salle, située à la rue Asselah- Hocine (Alger), accueillera de nouveau diverses manifestations artistiques et culturelles, dès la fin des travaux d'aménagement qui toucheront la façade et le hall d'entrée.

L'Office, a-t-on précisé, « suit de près les travaux d'aménagement de façon à garantir le respect de tous les aspects techniques et logistiques nécessaires à l'organisation réussie et de qualité » de cette structure.

Le directeur général de l'ONCI, Abdellah Bouguendoura, a effectué jeudi une visite d'inspection pour constater l'état d'avancement des travaux de la salle, selon le communiqué.

D'une capacité totale de 600 places, la salle El Mouggar accueille des spectacles de cinéma, de musique et de théâtre.